



Paris Shop & Design INCUBATEUR



Règlement Paris Shop & Design Incubateur



Introduction

Paris a la chance de disposer d'une exceptionnelle densité de commerces d'une part, ainsi que de professionnels du design et de l'architecture d'autre part. Ces deux secteurs d'activité sont très complémentaires, le design permettant d'interpréter l'espace de vente comme une composante de l'expérience d'achat posée, au bénéfice de la relation client.

En partenariat avec le French Design, la CCI Paris lance en amont du Prix Paris Shop & Design un appel à projets pour permettre à un commerçant ou prestataire de services de se faire accompagner dans son projet de travaux via le PSD incubateur by French Design.

1_ Objectif visé

Créer de la valeur ajoutée par un design durable et innovant pour les commerçants parisiens à travers leurs espaces de vente.

Permettre à un commerçant qui a un projet de travaux (création de lieu ou rénovation) de se faire accompagner dans sa démarche en lui présentant des architectes/ designers susceptibles de mener ce projet avec lui. Une fois le "duo" identifié, les équipes de la CCI Paris, du Le French design et leur partenaires l'accompagneront dans ce projet de travaux, et ce, jusqu'à ouverture du lieu.

2_ Modalités d'organisation

2.1_ Conditions de participation

La participation au prix est **gratuite** et ouverte à l'ensemble des (futurs) commerces et (futurs) prestataires de services parisiens, **disposant d'un point de vente ouvert au public, qu'il s'agisse de commerçants indépendants, d'enseignes ou de franchises.**

2.2 : Critères de sélection

Afin de s'assurer de la viabilité du projet, la sélection se fera sur la base de la maturité du projet, le profil du commerçant, la créativité/innovation, le projet économique, la pertinence de l'accompagnement sur ce type de projet.

3_ Processus de sélection

3.1_ Commission de présélection

Sur la base des critères d'évaluation ci-dessus, cette commission sera chargée d'effectuer la sélection d'un dossier. Le cas échéant, les candidats pourront être contactés pour préciser certains points.

Composition de la commission de sélection

La commission de sélection est composée de 2 experts commerce et design de la CCI Paris, de Jean-Paul Bath directeur général du Le FRENCH DESIGN by VIA, Elise Daunay, Responsable incubateur, Le FRENCH DESIGN by VIA, et experts et personnalités du secteur du design et de l'aménagement des espaces de vie.

4_ Gain du commerçant sélectionné

Le commerçant sélectionné bénéficiera d'un accompagnement ciblé jusqu'à l'ouverture du lieu : mise en relation, mise à disposition de ressources et outils, accès au réseau de partenaires et experts du Le FRENCH DESIGN et de la CCI Paris, conseil, accès au programme de formation Le FRENCH DESIGN INCUBATEUR pour accompagner l'entreprise sur le développement de la marque, la communication, les enjeux juridiques...

5_ Modalités de dépôt des candidatures

La participation à cet appel à projet est **gratuite**.

Le dossier de candidature peut être saisi directement en ligne, via le site web : www.parishopdesign.com, pour une transmission numérique ou téléchargé sur ce même site pour une transmission papier **entre le 1er mars et 31 mars 2022**.

5.2 Composition du dossier de participation

telle qu'indiqué dans le formulaire de dépôt de candidature : fiche contact et quelques informations sur le projet

5.2.1 Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit être dûment complété sur le [lien suivant](#) par le commerçant ayant un projet de travaux. Les candidats doivent s'engager sur l'honneur, sur la validité des informations fournies et sur le respect du règlement du concours.

L'organisateur ne saurait être tenu responsable des manquements, omissions ou erreurs que pourraient contenir le dossier de candidature.

5.2.2 Présentation du projet

Commerçant : joindre un texte synthétique présentant le contenu et les objectifs du projet soumis ([voir dossier de candidature](#))

6 Dispositions complémentaires

- Les documents de candidature transmis demeurent la propriété de l'organisateur du Prix et ne pourront être retournés aux candidats.
- Le commerçant qui intègre l'incubateur autorise l'organisateur du Prix à publier et diffuser, quel que soit le support, les documents contenus au dossier, à des fins de promotion ou toutes autres fins reconnues par la loi, dans un délai de 5 ans.
- La participation à cet appel à projet entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.
- En cas de nécessité, l'organisateur de l'appel à projet dispose de la faculté de suspendre, de modifier le calendrier ou d'annuler cet appel à projet, sans que cela n'entraîne de sa part un quelconque dédommagement.
- Le présent règlement peut être téléchargé sur le site web : www.parishopdesign.com

7_ Calendrier prévisionnel

Lancement de l'appel à candidatures : **1er mars 2022**

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : **31 mars 2022**

Courant avril : annonce lauréat(s), diagnostic des besoins liés au projet, fiche de route accompagnement

5 mai 2022 : Le FRENCH DESIGN SPEED DATING-> mise en relation avec des architectes d'intérieur, designers pouvant répondre aux besoins du projet

Octobre 2022 : Remise de prix Paris Shop & Design -> présentation du partenariat et du/des projet(s)

Septembre 2023 : Inauguration du lieu dans le cadre de la Paris Design Week